



L'INFO MATHA

ÉDITION **HIVER 2024-2025**

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

hiver



Suivez-nous!



Site web
www.municipalitestjeandematha.qc.ca



Facebook
fb.com/saintjeandematha.ca



Instagram
instagram.com/saintjeandematha

Prochainement, vous pourrez remarquer des changements en vous rendant sur notre site web. Il a été repensé pour qu'il soit plus simple d'y naviguer.

Pour rester informé :  Abonnez-vous à notre infolettre et à notre système d'alerte!

Sommaire

Mot du maire	4
Informations municipales	5
Loisirs et culture	7
Bibliothèque	11
Urbanisme et environnement	12
Service Incendie	16
Babillard des organismes	18

Organismes

- Association du lac Berthier**
associationlacberthier@gmail.com
- Association de protection du lac Mondor**
assolacmondor@gmail.com
- Association pour la protection de l'environnement de lac Noir et de la rivière Noire (APELNRN)**
514 592-6989 — www.apelnrn.ca
- Au Cœur des femmes**
450 886-9171 — animation@coeurdesfemmes.org
- Carrefour Jeunesse Emploi Matawinie**
450 886-9171 — cjematawinie.qc.ca
- Centre d'alphabétisation populaire Matawinie Est**
450 889-1912
- La Corde à Linge**
450 756-7136 — 180-A rue Sainte-Louise
lacordealinge2021@gmail.com

- Les Chevaliers de Colomb – Conseil 7661**
450 803-3384
- Le Chœur de Matha**
www.choeurdematha.com
- Club Quad Mégaroues**
megaroues@hotmail.com
- Club motoneige Guillaume-Tell**
450 886-3216 — www.clubmotoneigeguillaumetell.com
- Club de pétanque Louis-Cyr**
450 803-4562
- CPE Pain de sucre**
450 886-2958 — 180, rue Lessard
- Les Cuisines collectives Matha**
450 886-1944 — www.cuisinesdematha.com
- Défi-Famille Matawinie**
450 886-0458 — 244, rue Sainte-Louise
- Denrées Matha et ses voisins**
450 886-0222

- Les Étoiles argentées – Club FADOQ**
450 886-5039
- L'Abbaye Val Notre-Dame**
www.abbayevalnotredame.ca
- La Guilde du Pain d'Épices**
450 886-2542 — www.paindepice.org
- Maison des jeunes Le Gros Orteil**
450 886-0185 — 85, rue Principale
- Maison Louis-Cyr**
450 886-1666 — www.maisonlouiscyr.com
- Marché Fermier Saint-Jean-de-Matha**
fb.com/marchefermier.matha
- Mouvement écologique Mathalois**
450 886-3297
- Paroisse Sainte-Trinité**
450 886-3747
- Regroupement des voisins du lac Noir**
fb.com/regroupementdesvoisinsdulacnoir

Numéros importants

- Urgence / Incendie / Ambulance / Police :** 911
- Aide abus aînés :** 1 888 489-2287
- Centre antipoison du Québec :** 1 800 463-5060
- Centre de prévention du suicide de Lanaudière :** 1 866 277-3553
- Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) Lanaudière :** 450 756-4555
- État des routes :** 511
- Info-Crime :** 1 800 711-1800
- Info-Santé :** 811
- Le Carrefour canin de Lanaudière :** 450 752-2646
- SOS violence conjugale :** 1 800 363-9010

Mot du maire



Chers citoyens,

Alors que les Fêtes approchent à grands pas, je tiens à prendre un moment pour vous adresser mes vœux les plus chaleureux. J'espère que cette période sera remplie de joie, de rires et de précieux moments partagés avec vos proches. C'est un temps idéal pour réfléchir aux belles choses qui nous unissent et à l'esprit de communauté qui nous anime.

L'année 2025 s'annonce riche en projets, entre autres celui de notre nouvelle caserne qui évolue de jour en jour. Nous avons des initiatives passionnantes en préparation. Vos idées et vos besoins nous guident, et c'est ensemble que nous pouvons réaliser des changements concrets qui amélioreront notre quotidien.

Je ne peux pas oublier de mettre en lumière le rôle incroyable de nos organismes locaux. Grâce à leur dévouement et à leur engagement, ils apportent une réelle différence dans nos vies. Que ce soit par des événements, des activités ou du soutien, leur impact est inestimable. Je vous encourage tous à vous impliquer, de la manière possible pour vous. C'est en collaborant que nous rendons notre communauté plus forte et plus solidaire.



Enfin, je souhaite insister sur l'importance de notre vie ensemble. Dans notre municipalité, chaque geste compte. Cultivons le respect, l'écoute et la bienveillance, car c'est grâce à cela que nous créons un environnement où chacun se sent bien.

Ensemble, faisons de 2025 une année mémorable. En attendant, je vous souhaite de très belles Fêtes, pleines de chaleur et de bonheur.

SYLVAIN ROBERGE
Maire

Votre conseil municipal



JOHNNY MARTEL
Conseiller siège
N°1



MARCO GEOFFROY
Conseiller siège
N°2



SONIA BRUNEAU
Conseillère siège
N°3



STÉPHANIE DRAINVILLE
Conseillère siège
N°4



LOUISE SICURO
Conseillère siège
N°5



LUC LEFEBVRE
Conseiller siège
N°6

HORAIRE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi :
8h30 à 12h / 13h à 17h

Jeudi :
8h30 à 12h / 13h à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12h

Sam. et dim. : Fermé

Séances du conseil municipal

4 déc. 2024	15 janv. 2025
5 fév. 2025	5 mars 2025
2 avril 2025	7 mai 2025
4 juin 2025	2 juill. 2025
6 août 2025	3 sept. 2025
1 ^{er} oct. 2025	5 nov. 2025
3 déc. 2025	

Les séances du conseil sont ouvertes au public. Elles se déroulent au Centre Culturel situé au 86, rue Archambault, à 19h30.

POUR NOUS JOINDRE :
450 886-3867

Réception :
Poste 100 — info@matha.ca

Urbanisme et environnement :
direction.urbanisme@matha.ca

Loisirs :
Poste 300 — loisirs@matha.ca

Travaux publics :
Poste 400 — direction.tp@matha.ca

Communications : Poste 106
communications@matha.ca

Bibliothèque : 450 886-5855

Caserne : 450 886-2513



Informations municipales



RDD (Récupération des résidus domestiques dangereux)

Matières acceptées : peinture, vernis, teinture, médicaments, batteries d'auto, piles, pesticides, néons, huiles usées, aérosol, bouteilles de propane, ampoules, etc.

Caserne incendie : 320, rue Sainte-Louise — Le 1^{er} samedi du mois entre 9h et 12h

Récupération des articles électroniques

Merci de déposer les articles dans les contenants en métal à l'extérieur et prévus à cet effet (conteneurs verts).

1171, route Louis-Cyr (AMC Informatique) — 450 886-5252

Permis de brûlage

Pour plus d'informations, veuillez téléphoner au 450 886-2513.

Écocentre



HORAIRE

Mercredi :

8h à 12h / 13h à 16h30

Vendredi : 13h à 16h30

Samedi : 8h à 15h

Le service d'écocentre est offert à tous les résidents de la municipalité de St-Jean-de-Matha. Il est possible d'y apporter jusqu'à 5 verges par an gratuitement. Vous aurez besoin de votre compte de taxes municipales. Le volume supplémentaire sera facturé.

Les matériaux autorisés sont les suivants :

Bois, Asphalte, béton, brique, roches, sables, bardeaux, résidus de rénovation, électroménagers, métaux, pneus (des frais de 5 \$ sont applicables pour chaque pneu apporté sur roue).

Les matériaux suivants sont refusés :

Déchets industriels et radioactifs, déchets médicaux, animaux, résidus domestiques dangereux, déchets résidentiels, encombrants, sable et terre contaminée.

Nous vous demandons de faire preuve de respect et de courtoisie lors de votre visite à l'écocentre. Merci de votre collaboration !

Adresse : 341, rang Saint-François — Téléphone : 450 886-5586

Important !



Matières Résiduelles Matawinie

À compter de 2025, la responsabilité des différentes collectes sera maintenant entre les mains de la MRC : Matières Résiduelles Matawinie. Cette décision a été prise dans un but d'uniformisation et de simplification des services sur le territoire. Nous serons aussi gagnants au niveau du coût des services. L'horaire habituel des collectes sera modifié. Merci de prendre connaissance du nouvel horaire qui se trouve au verso de votre Info-Matha.

Vous constatez un bris de bac ou un problème en lien avec le service de collecte ? Visitez le www.gmmatawinie.org et faites votre signalement via notre formulaire en ligne pour assurer un suivi rapide.

Adresse : 1305-F, rang Sainte-Cécile, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0 — Téléphone : 579 447-BACS (2227)

Pour plus d'informations ou pour faire un signalement : www.gmmatawinie.org

Connexion Matawinie

Connexion Matawinie est un organisme à but non lucratif (OBNL) chargé de construire, gérer et entretenir le réseau de fibre optique dans la MRC de Matawinie. Le modèle économique de Connexion Matawinie repose sur un système de redevances. La MRC de Matawinie est propriétaire de ce réseau, qui est mis à disposition des entreprises de télécommunication sous forme de location. Jusqu'à trois opérateurs peuvent y accéder simultanément, favorisant ainsi une saine concurrence bénéfique pour les consommateurs.

Chaque fois qu'un nouvel abonné choisit l'un des fournisseurs connectés au réseau, une redevance est versée à Connexion Matawinie. En outre, les locataires paient un montant mensuel en fonction du nombre d'abonnés connectés au réseau. Ces revenus permettent de couvrir les coûts fixes de l'organisme, et les excédents contribuent au remboursement de l'investissement initial. Le réseau s'étend de plus en plus. Suivez son état grâce à cette carte interactive : www.connexionmatawinie.org/carte-interactive

Pour plus d'informations : www.connexionmatawinie.org

Source : www.connexionmatawinie.org/propos



Loisirs et culture



Retour sur les événements de la saison précédente :



Matha en fête

Plus de 250 personnes ont bravé les températures incertaines lors de l'événement familial ! Parfait pour la famille !



Spectacle des Sœurs Boulay

Plus de 170 billets ont été vendus ! Spectacle plus intime fort apprécié au centre culturel !



Journée de la culture

Plus de 115 personnes sont venues visiter la Maison Louis-Cyr gratuitement lors des journées de la culture !



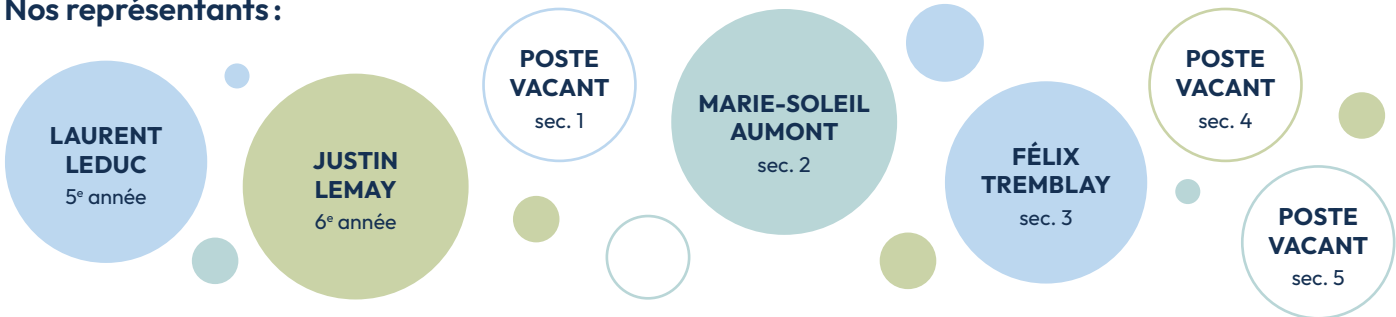
Grande Marche Pierre Lavoie

Plus de 500 personnes ont participé à la marche à l'Abbaye Val Notre-Dame. Wow, quelle belle journée !

Conseil municipal jeunesse

Un conseil jeunesse est créé chaque année avec 7 postes : un poste par année, de la 5^e année jusqu'en secondaire 5. Des élections ont eu lieu les 21 et 22 octobre dernier afin d'élire les candidats dans l'école primaire et secondaire. Plus de 150 votes ont été fait. Un budget de 2 500 \$ est alloué par la municipalité pour le conseil jeunesse municipal afin que les jeunes puissent organiser des activités et événements pour les ados.

Nos représentants :



Fête de Noël : Dimanche 8 décembre à 14h



Disco patinoire



Horaire des patinoires

Les dates d'ouverture et de fermeture de la patinoire dépendent de la météo.

HORAIRE RÉGULIER DE LA PATINOIRE

Lundi au jeudi : 10h à 21h

Vendredi : 10h à 22h

Samedi : 12h à 22h

Dimanche : 12h à 21h

HORAIRE DES FÊTES ET DE LA RELÂCHE

Tous les jours : 12h à 22h

25-26 déc. / 1-2 janv. : Fermé

HORAIRE DU PAVILLON POUR ENFILER SES PATINS

Lundi au jeudi : 16h à 21h

Vendredi : 16h à 22h

Samedi : 12h à 22h

Dimanche : 12h à 21h



Subvention pour les activités familiales réalisées lors de la relâche scolaire

Nous offrons aux familles Mathaloises un remboursement équivalent à 100 % des coûts d'activités sportives, de plein air ou culturelles dans la région de Lanaudière pendant les cinq jours (lundi au vendredi) de la semaine de relâche scolaire. Remboursement maximum de 300 \$ par famille. Un formulaire de réclamation, disponible sur notre site web, ainsi qu'une preuve de paiement sont requis pour avoir accès au remboursement.



Programme de contribution financière aux activités de sport, loisirs et culture

Ce programme offre à nos résidents âgés de 17 ans et moins ou de 60 ans et plus un remboursement équivalent à 50 % des coûts d'inscription à des activités sportives, de loisirs ou culturelles pour un maximum de 200 \$ par année par citoyen. Consultez notre site web ou contactez-nous pour connaître les conditions et modalités applicables.

Sentiers pédestres

PARCS RÉGIONAUX DE LA MATAWINIE

Procurez-vous la carte d'accès citoyenne offrant 50 % de rabais sur l'entrée dans l'un des parcs régionaux. La carte est gratuite. Venez à la mairie pour vous la procurer !

PARC DES CHUTES MONTE-À-PEINE-ET-DES-DALLES

Ouvert à l'année — Paiement par horodateur, gratuit pour les Mathaloises et Mathalois.

Présentez-vous à la réception de la mairie avec une preuve de résidence (pièce d'identité, compte de taxes, facture d'Hydro-Québec, etc.) afin d'obtenir un code qui vous permettra d'accéder au parc sans frais. Utilisez ce code dans l'onglet « Horaire et tarifs » du site : www.parcdeschutes.com

3 portes d'entrées pour le parc :

- Sainte Béatrix — 561, rang des Dalles
- Saint-Jean-de-Matha — 440, rang Sainte-Louise Ouest
- Sainte-Mélanie — 60, av. de la Champs Vallon

Nouveauté : Il y a un tout nouveau bloc sanitaire hivernisé à la porte de Saint-Jean-de-Matha, pour votre confort lors des journées plus froides.

Activités hivernales dans le parc :

Vélo à neige (Fat Bike) : Il est toujours possible de parcourir certains sentiers du parc en vélo à neige cette année, même que la superficie des sentiers a été augmentée ! 20 vélos sont disponibles en prêts gratuit avec réservation sur le site web. Ces vélos se retrouvent à la porte de Sainte-Mélanie. Si vous avez déjà votre vélo, 3 sentiers ont un départ à partir de la porte de Saint-Jean-de-Matha.

Ski nordique : Il est possible de pratiquer le ski nordique dans certains sentiers déterminés.

Raquette : Nos sentiers sont parfaits pour de magnifiques randonnées en raquettes !

PARC RÉGIONAL DE LA FORÊT OUAREAU

PARC RÉGIONAL DES SEPT-CHUTES

PARC RÉGIONAL DE LA CHUTE-À-BULL



Bibliothèque

Verdict santé



UN SERVICE EN LIGNE OFFERT PAR VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Consacrée à votre santé, à votre bien-être et à votre alimentation, Verdict Santé a pour mission de vous aider à prendre des décisions au quotidien pour vous et pour vos proches. Grâce à des tests de produits et de services, à des enquêtes et à des conseils pratiques, les Éditions Protégez-vous souhaite vous faire gagner du temps en partageant avec vous les résultats de leurs recherches, en toute neutralité et transparence. Rien de plus, rien de moins !

MARCHE À SUIVRE POUR UTILISER CE SERVICE EN LIGNE :

1. Pour vous connecter, authentifiez-vous avec votre numéro de carte d'abonnée et votre NIP ;
2. Consultez et acceptez les conditions générales d'utilisation ;
3. Recherchez et parcourez le contenu de Verdict Santé, incluant les articles, les nouvelles, les tests et les enquêtes.



Guide de démarrage biblietcie.ca

D'abord, rendez-vous au www.biblietcie.ca. Cliquez ensuite sur l'icône en forme de trois barres dans le coin supérieur gauche de l'écran pour déployer le menu et accéder aux catégories de contenus / magazines et journaux numériques / au menu de gauche choisir santé et sport / verdict santé. En tout temps, il est aussi possible de rechercher un contenu spécifique en utilisant le champ de recherche situé dans le haut de l'écran.

Le classement des livres

Nous sommes en quête de volontaires pour vérifier la classification des livres sur nos étagères. Il s'agit d'une tâche répétitive, mais combien importante pour répondre aux besoins de nos abonnés et faciliter notre travail. Les jours particuliers sont les mercredis et les samedis. Si vous disposez de quelques heures à nous consacrer, passez nous voir !

HORAIRE

Lundi : 18h à 20h

Mardi : Fermé

Mercredi : 8h30 à 12h / 13h à 16h

Jeudi : Fermé

Vendredi : 18h à 20h

Samedi : 8h30 à 12h / 13h à 16h

Dimanche : Fermé



Jeu de société

La bibliothèque Louis-Landry vous invite à participer à des soirées de jeux de société !

Un lundi soir sur deux, c'est un rendez-vous avec Louis-Simon Ducharme. Informez-vous des prochaines dates !

Suivez-nous sur Facebook pour demeurer informé de nos animations, publications, événements, etc.

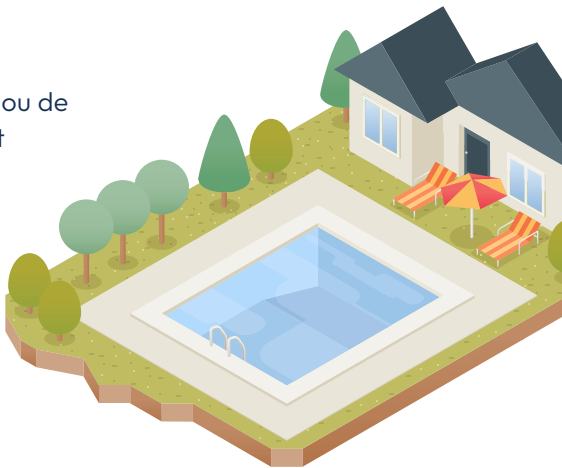
Urbanisme et environnement



Permis et certificats d'autorisation

avant de réaliser des travaux, il est requis d'effectuer une demande de permis ou de certificat d'autorisation. Voici des exemples, non limitatifs, de travaux qui requièrent un permis ou un certificat d'autorisation :

- ✓ Renovations
- ✓ Travaux de toiture
- ✓ Ponceau
- ✓ Agrandissement
- ✓ Cabanon
- ✓ Piscines
- ✓ Modifications sur une propriété ou un terrain en bande riveraine



DÉLAI - ÉMISSION DE PERMIS

Afin d'améliorer le service et d'éviter des retards dans vos travaux, assurez-vous de déposer tous vos documents au moins trois semaines avant le début des travaux.

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement tente de traiter les demandes dans un délai de 10 jours ouvrables lorsqu'il reçoit une demande de permis complète, c'est-à-dire que tous les documents nécessaires à l'analyse ont été dûment complétés et transmis à la Municipalité. Toutefois, selon la réglementation municipale, le Service bénéficie d'un délai de 30 jours pour délivrer un permis. Par conséquent, selon le nombre de demandes à traiter, il est possible que l'analyse d'un dossier prenne plus que 10 jours ouvrables. Il est aussi IMPORTANT de noter qu'aucun permis ne sera délivré la journée même du dépôt de la demande de permis puisqu'une analyse doit être réalisée au préalable.

Visitez notre site web pour obtenir les formulaires en lignes pour vos demandes de permis. Si vous désirez obtenir plus d'informations pertinentes à votre projet, n'hésitez pas à contacter le Service de l'urbanisme et de l'environnement.

RAPPEL TRAVAUX (6 MOIS OU CADUC)

Un permis de construction ou un certificat d'autorisation n'est valide que si les travaux commencent dans les 6 mois suivant sa délivrance. Ensuite, une fois démarrés, les travaux doivent être terminés dans les 2 ans qui suivent. Sinon, il devient caduc.

Qu'est-ce qu'une zone PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) ?

Une zone PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale) est une zone spéciale où la Municipalité souhaite préserver l'harmonie visuelle, le patrimoine ou le caractère distinctif d'un secteur. Si votre propriété se trouve dans une zone PIIA, cela signifie que certains projets, comme la construction, les renovations ou l'aménagements de certains équipements, doivent être étudié par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et approuvé par le Conseil municipal.

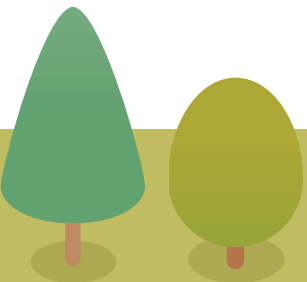
En pratique, cela implique de présenter votre projet à la Municipalité afin qu'elle vérifie si vos travaux s'intègrent bien à votre secteur.

Un certificat de localisation, qu'est-ce que c'est ?

Un certificat de localisation, est comme un « bilan de santé » de votre propriété préparée par un arpenteur-géomètre. Il vérifie et donne son avis sur tout ce qui peut affecter le terrain et les bâtiments : les limites, empiètements, servitude (comme des droits de passages) et les règlements municipaux. Par exemple, il peut mentionner si la propriété est située dans une zone à risque comme une zone inondable ou une zone sujette à des glissements de terrain. Il peut également indiquer des restrictions, comme celles qui pourraient empêcher l'installation d'une piscine.

Quand faut-il produire un certificat de localisation à la municipalité ?

Lorsque vous construisez ou agrandissez un bâtiment principal (une résidence, commerce, etc.), dès que les fondations sont terminées, il faut qu'un arpenteur-géomètre produise un certificat de localisation. Ce certificat doit être envoyé au Service de l'urbanisme et de l'environnement de la municipalité pour approbation avant de pouvoir commencer à ériger les murs.



Comprendre mon installation septique

VIDANGE SEPTIQUE	CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL
Au Québec, le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) exige que votre fosse septique soit vidangée, tous types confondus.	Au Québec, tous les systèmes septiques de type secondaire et tertiaire avancé nécessitent un entretien annuel pour s'assurer qu'ils traitent efficacement les eaux usées et qu'ils protègent adéquatement l'environnement.
Au moins une fois tous les 2 ans lorsqu'elle est utilisée à longueur d'année. Une fois tous les 4 ans lorsqu'elle est utilisée d'une façon saisonnière.	Chaque début d'année, le propriétaire reçoit une lettre de la firme responsable. Vous devez procéder à la signature de votre contrat. Le Règlement provincial Q-2, r.22 mentionne que le propriétaire d'un système de traitement doit être lié en tout temps par contrat avec le fabricant, ou un tiers qualifié.
Le propriétaire doit déposer une copie de sa preuve de vidange septique auprès de la Municipalité.	Une collaboration étroite est maintenue avec ces firmes et elles nous partagent la liste des propriétaires sans contrat ou dont le renouvellement n'a pas été effectué.

VOUS ÊTES NOUVEAU PROPRIÉTAIRE OU DÉMÉNAGEZ ?

Informez-vous et contactez votre compagnie d'entretien afin de mettre à jour le dossier.



Ma gestion des matières résiduelles

Ça va au compost, au recyclage, à la poubelle, à l'écocentre ou encore dans un organisme de réemploi ? L'application gouvernement « Ça va où ? » vous guidera au travers vos questionnements.

Des questions concernant les résidus verts, les batteries usagées, les matériaux de construction, votre vieux matelas ou vos vieux pneus avec ou sans jantes, informez-vous !

La municipalité vous invite aussi à visiter le site web de Recyc-Québec au : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/reduire-a-la-source



Tempo : Dates et usage autorisé

Les abris d'auto temporaires (les « tempos ») sont autorisés du 1^{er} octobre au 1^{er} mai. Ils doivent être destinés seulement à abriter des véhicules automobiles. Leur structure doit être en métal démontable, solide et capable de résister aux intempéries. Le revêtement doit être en toile épaisse ou en panneaux peints démontables. Notez qu'un seul abri temporaire est autorisé par terrain. Il faut installer l'abri à au moins 3 mètres de la rue. Une fois la période permise terminée, l'abri doit être démonté.

Comité consultatif en urbanisme - 1 poste à combler



La municipalité de Saint-Jean-de-Matha est à la recherche d'un(e) citoyen(ne) qui souhaite s'impliquer dans le comité consultatif d'urbanisme (CCU), un comité mandaté par le conseil municipal pour donner des avis en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Les membres se réunissent pour une séance par mois, en soirée.

Si vous êtes intéressé(e) à vous impliquer au sein du comité consultatif d'urbanisme, envoyez une lettre de motivation et votre curriculum vitae au directeur de l'urbanisme et de l'environnement, M. Samuel Labonville, à ce courriel : direction.urbanisme@matha.ca

Questions ou commentaires ? Vous pouvez aussi le rejoindre au 450 886-3867, poste #200. Au plaisir de partager des idées avec vous !

Membre citoyen(ne)
MATHALOIS(E)

Comité consultatif en environnement - 3 postes à combler

Date limite : 15 janvier



Le comité consultatif en environnement (CCE) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis et recommandations sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'environnement et les dossiers relatifs à la qualité du milieu et à la protection de l'environnement. Implication attendue : une rencontre en soirée tous les deux mois.

Pour plus d'information ou pour envoyer votre candidature, contactez l'inspectrice en urbanisme et en environnement au 450 886-3867, poste 202.

Membre citoyen(ne)
MATHALOIS(E)

Membre représentant
LAC VERT

Membre représentant
JEUNESSE MATHALOISE





Sécurité Incendie



Bonjour à vous,
Mathaloises, Mathalois et vacanciers,

Cette publication ne s'adresse pas seulement aux propriétaires, mais aussi à tous les résident(e)s et les visiteurs(euses) de notre belle municipalité. Avec l'arrivée de l'hiver, je souhaite vous sensibiliser sur les appels auxquels nous avons dû répondre, soit pour des feux de cheminée ou des feux causés par de mauvais entreposages de cendres chaudes. J'aimerais aussi vous rappeler quelques conseils de sécurité.

Feux de cheminée

De 2017 à 2021, nous avons répondu à 19 appels en lien avec des feux de cheminée. De ce nombre, il faut ajouter 6 feux de bâtiments dus à des erreurs de ramonage, une mauvaise installation ou des cendres chaudes entreposées ou versées sur ou près d'une matière combustible.

De 2022 à 2024, nous avons répondu à 4 appels en lien avec des feux de cheminée. De ce nombre, il faut ajouter 2 feux de bâtiments dus à des erreurs de ramonage, d'une mauvaise installation ou des cendres chaudes entreposées ou versées sur ou près d'une matière combustible.

Ce que l'on doit en retenir :  La prévention et l'éducation du public, c'est ce qui fait toute la différence !

Au Québec, les feux de cheminée représentent une source potentielle d'incendie. Le ministère de la Sécurité publique soutient que plus de 1 200 feux de cheminée se produisent, en moyenne, chaque année. De ce nombre, environ 235 incendies surviennent, causant pour la plupart des pertes matérielles de 50 000 \$.

En procédant à un ramonage annuel de sa cheminée, plusieurs ennuis peuvent être évités.

Il ne faut pas se le cacher, les feux de cheminée sont souvent causés par de la négligence, par un mauvais ramonage, par l'utilisation de combustible (vert) ou par un maintien de la température de votre poêle en bas de 300 °F.

C'est rare qu'un feu de cheminée soit causé par une défectuosité.



QUELQUES CONSEILS

LES RÈGLES DE BASE

-  La température idéale pour la combustion de votre poêle est entre 300 et 550 °F.
-  Utilisez du bois sec et non du « bois vert », ou qui est humide. Les morceaux de bois vernis, les vieux barreaux de chaise et les débris de construction ne sont pas du bois sec.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES CENDRES ?

-  Déposez les cendres chaudes dans un contenant métallique.
-  Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
-  Gardez une distance minimale de deux (2) mètres entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon ou de toute autre matière combustible, comme une haie ou un abri de toile.
-  Une chaudière de cendres chaudes, même en hiver, peut s'enflammer avec le vent.
-  Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant comme le bac de matières organiques.
-  Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.



Soyez prudent et bon hiver !

JEAN-FRANÇOIS BRUNEAU
Directeur du SSI

sécurité incendie

Babillard des organismes

Concert de Noël du chœur de Matha



À nouveau cette année, venez écouter le Chœur de Matha, composé de ses 30 choristes, interpréter de belles mélodies de Noël d'ici et d'ailleurs, le dimanche 8 décembre, à 16 h, en l'église de Saint-Jean-de-Matha. Un concert toujours dirigé de main de maître par Jacques Lachapelle, notre bien-aimé et talentueux chef de chœur. Sophie Lavoie, notre fidèle pianiste, ainsi que Marthe Beaudoin, violoniste de talent, accompagneront le Chœur.

ADMISSION

Les billets d'entrée sont au coût unique de 20 \$ (taxes incluses) et c'est gratuit pour les enfants de 16 ans et moins. Vous pouvez acheter des billets par virement Interac à l'adresse courriel choeurmatha@gmail.com (nous contacter pour la réponse) ou par l'entremise d'un choriste. Les billets seront disponibles sous enveloppe à la porte au nom de la personne qui aura acheté le ou les billets. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer le dimanche 7 décembre 2024, à 16h. De belles surprises attendent petits et grands!

Pour toute information:  Téléphonnez au 514 961-2967 ou visitez notre site web: www.choeurdematha.com

RECRUTEMENT

Chanter vous démange? Alors venez rejoindre les rangs de nos enthousiastes choristes! Le Chœur de Matha est toujours prêt à accueillir de nouvelles voix! Contactez Jacques Lachapelle (514 781-4906) ou Catherine Torre (514 961-2967) pour tout renseignement.



À PROPOS DE L'ENSEMBLE VOCAL LE CHŒUR DE MATHA

Créé en septembre 2021, le Chœur de Matha, un ensemble vocal mixte au répertoire composé de chansons populaires francophones, comprend 30 choristes dans quatre sections (Soprano, Alto, Ténor, Basse).

Le Chœur a vu le jour grâce à deux amis passionnés de musique et de chant, Jacques Lachapelle, chef de chœur, arrangeur, compositeur, directeur musical, et détenteur d'une maîtrise en chant de l'Université de Montréal, et Catherine Torre, cofondatrice et présidente du chœur, issue d'une famille de musiciens et possédant une formation musicale en piano ainsi que l'amour de la musique transmis par son père saxophoniste et clarinettiste.



L'Association des villégiateurs du lac Berthier (AVLB)

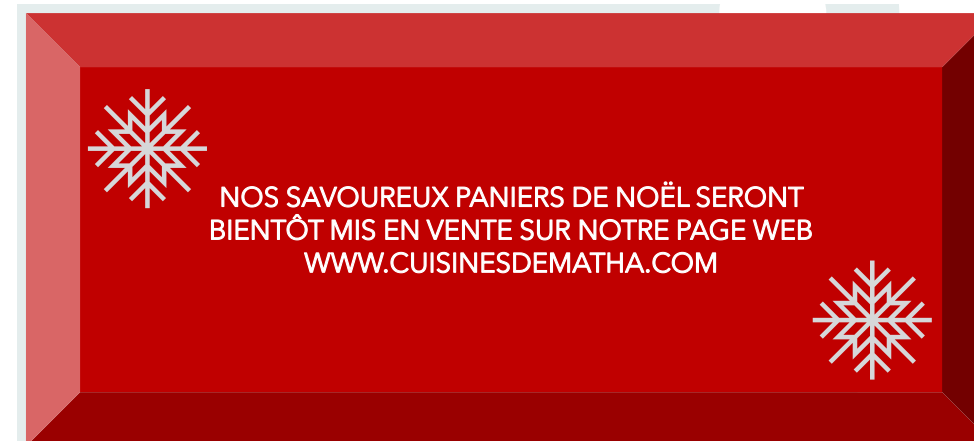
L'Association des villégiateurs du lac Berthier (AVLB), appuyée entre autres par une étude confiée au groupe RAPPEL, a élaboré au cours de l'été 2024, un document de positionnement stratégique qui présente les enjeux concernant l'état général du lac Berthier et spécifiquement la qualité de son eau.

Le document brosse un portrait historique et assez complet de l'état du lac, énumère les principales causes liées à sa détérioration et présente les enjeux les plus importants auxquels s'attaquer au cours des prochaines années. Le document intègre également les pistes d'action à privilégier et propose des cibles d'amélioration selon les différents enjeux.

Enfin, on y trouve une représentation du partage des responsabilités entre les parties prenantes, dont l'AVLB, les municipalités (le lac Berthier s'étend sur le territoire de St-Jean-de-Matha et St-Gabriel-de-Brandon) et autres (OBVZB - zone Bayonne).

L'AVLB a déjà distribué ce dossier de positionnement aux riverains du lac Berthier et souhaite le partager, au cours des prochains mois, avec les entités concernées pour discuter des avenues possibles de collaboration. L'objectif de l'AVLB est de construire un partenariat étroit avec chacune des parties prenantes à la sauvegarde du lac Berthier.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez communiquer avec Alain Dufour par téléphone au 514 998-4096 ou par courriel au associationlacberthier@gmail.com.



LES CUISINES COLLECTIVES DE MATHA
170, RUE SAINTE-LOUISE
SAINT-JEAN-DE-MATHA (QUÉBEC) J0K 2S0
☎ (450) 886-1944
✉ CUISINESDEMATHA@GMAIL.COM

NOUS SOMMES
TOUJOURS À LA
RECHERCHE DE
BÉNÉVOLES!

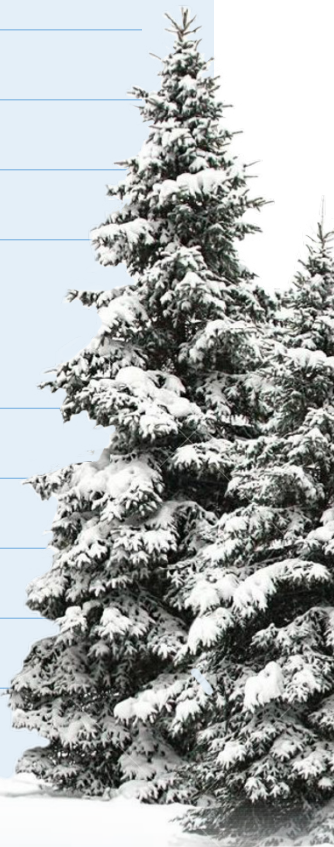
C'est plus que de
la cuisine !!!

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 7661

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR



DÉCEMBRE	ÉVÉNEMENTS
5, 6, 7	Guignolée
11, 18	Ligue de (Babette) poches au Centre culturel
13	Assemblée générale mixte à 19h
21	Remise des coupons pour les paniers de Noël de 8h à midi
31	Date limite pour les cartes de membre
JANVIER	
5	Messe des Chevaliers de Colomb
7	Assemblée exécutive 19h
8, 15, 22, 29	Ligue de (Babette) poches au Centre culturel
FÉVRIER	
2	Messe des Chevaliers de Colomb
4	Assemblée exécutive à 19h
12, 19, 26	Ligue de (Babette) poches au Centre Culturel
18	Assemblée générale à 19h
MARS	
1	Journée festive – Activités, motoneiges antiques, souper
2	Messe des Chevaliers de Colomb
4	Assemblée exécutive à 19h
12, 18, 19, 26, 31	Ligue de (Babette) poches au Centre culturel
15	Soirée de film chasse et pêche



FADOQ - Les Étoiles Argentées

Chers membres, c'est avec un immense plaisir que je vous écris aujourd'hui pour vous informer des activités et des nouveautés à venir en 2025. Mais je ne peux oublier que, lors de notre assemblée générale annuelle en mai dernier, plusieurs changements ont eu lieu au sein du conseil d'administration à la suite de la démission de Bernard Chassé et au non-renouvellement de mandat de Gilles Vermette. Je profite de l'occasion en mon nom et au nom des membres du conseil d'administration pour les remercier pour leur temps consacré au bien-être des membres de la FADOQ.

Voici la composition du conseil d'administration :

DIANE DAVID présidente	RAYMOND DUGUAY vice-président	LOUISE SAVIGNAC secrétaire	DANIELLE TOUZEL trésorière	DANIEL BOUNADÈRE administrateur	MICHEL DESCHÊNES administrateur	DIANE VALIQUETTE administratrice
----------------------------------	---	--------------------------------------	--------------------------------------	---	---	--

Bienvenue aux nouveaux membres et bon mandat !

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2025

Notre prochain calendrier des activités sera disponible dès janvier 2025, celui-ci proposera une multitude d'activités, par la tenue d'une journée thématique, les soirées dansantes, les bingos mensuels, souper avec animation et les activités de mise en forme comme le yoga sur chaise, le stretching et sans oublier la VIACTIVE.

Tous les lundis après-midi on peut se dégourdir les jambes avec le cours de danse (\$) sans oublier les séances de jeux de société, pour n'en nommer quelques-uns : jeu de cartes, crible, pétanque et un petit nouveau, le jeu de Babette. Tous les jeux sont offerts gratuitement aux membres Les Étoiles Argentées. Bienvenue aux nouveaux membres !

Les aînés constituent une part précieuse de notre communauté, et il est essentiel de vous offrir des activités enrichissantes et engageantes. Chaque activité a été pensée pour stimuler l'interaction sociale et le bien-être de nos aînés. Nous vous encourageons à consulter régulièrement ce calendrier et à participer aux événements qui vous intéressent !

SOUPER DE NOËL : UN MOMENT DE PARTAGE

Nous sommes heureux d'annoncer que notre souper de Noël aura lieu le 14 décembre 2024 au Centre Culturel, où nous servirons un délicieux bœuf bourguignon, accompagné de garnitures festives. Ce sera l'occasion parfaite pour se retrouver, échanger des souvenirs et célébrer ensemble la magie des Fêtes. De plus nos membres présents bénéficieront d'un privilège d'une valeur de 10 \$.

HAUSSE DES FRAIS D'ADHÉSION

Je tiens également à vous informer d'une prochaine augmentation de la carte d'adhésion qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Lors de la réunion de secteur organisé par la FADOQ LANAUDIÈRE en octobre dernier, nous avons été informés que la carte de membre qui n'avait pas augmenté depuis quelque décennie subira une hausse de 5 \$ pour un (1) an et de 10 \$ pour deux (2) ans pour une nouvelle adhésion ou pour le renouvellement.

Cette mesure est essentielle pour permettre un équilibre dans le réseau FADOQ et ainsi garantir la pérennité de nos activités et pour continuer à vous offrir des événements de qualité. Je vous remercie pour votre compréhension et votre soutien continu. Votre adhésion est précieuse et contribue directement à l'épanouissement de notre communauté. La prochaine année sera chargée en activités de tous genres, nous vous attendons en grand nombre !

MOT DE LA FIN

En cette saison des Fêtes, les membres du conseil d'administration souhaitent prendre un moment pour vous exprimer toute notre gratitude. Que cette période soit remplie de joie, de rires et de moments précieux partagés avec ceux que vous aimez.

Joyeuses Fêtes à tous !

DIANE DAVID
Présidente



Centre Au Cœur des Femmes



NOS SERVICES

- ✓ Références et défense de droits
- ✓ Halte-Garderie (sur demande)
- ✓ Soutien individuel avec service de garderie
- ✓ Écoute téléphonique et sur place
- ✓ Accès WIFI, ordinateur, tablette (conditionnel), imprimante
- ✓ Photocopies, numérisations, etc.
- ✓ Aide pour formulaires
- ✓ Espace création, lecture, détente

ACTIONS COLLECTIVES

- ✓ Brigade des rubans blancs
 - ✓ Éduc'Action
 - ✓ Promotion, relève et autofinancement du Centre
 - ✓ Les anges (aide à la pauvreté)
 - ✓ 35^e levée de fonds pour la cour
 - ✓ Marche mondiale des Femmes
- Informe-toi à une travailleuse pour t'impliquer dans l'un des comités!**

HORAIRE

Accueil en personne

Lundi au jeudi : 13h à 16h

Un moment pour se présenter au Centre pour un service, une info, une pause ou pour une jasette avec une travailleuse.

Accueil téléphonique

Lundi : 13h à 16h

Mardi au jeudi : 9h à 12h / 13h à 16h

ACTION COMMÉMORATIVE ET MARCHE - SE SOUVENIR, RÉFLÉCHIR ET AGIR

Il y a 35 ans, le 6 décembre 1989, Marc Lépine abattait 14 femmes à l'École Polytechnique de Montréal parce qu'elles étaient des femmes. Joignez-vous à la brigade des rubans blancs pour une marche commémorative le 6 décembre à 17h45 au Pavillon Bertrand Gagné (Centre Culturel, 86 rue Archambault). N'oubliez pas votre ruban blanc!

PROGRAMMATION HIVER 2025

Ateliers gratuits, transport sur demande. Inscription obligatoire à compter du 7 janvier 2025.

CONNAISSANCE ET ESTIME DE SOI

Antidote 1 - En quête de soi
10 semaines - Tous les mardis de 18h à 21h, du 14 janvier au 25 mars (excepté le 4 mars)

S'exprimer sans conflit (Communication non-violente)
Mercredi 15 janvier à 13h30

Talent caché ? À toi de le découvrir!
Lundi 24 février à 13h30

Identité et aspiration
Mercredi 26 mars à 13h30

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Brin de laine et brin de jasette
Mercredi 8 janvier, lundi 20 janvier, mercredi 12 février, mardi 4 mars et lundi 24 mars à 13h30

Club de lecture
Lundi 13 janvier, 17 mars à 13h30

Soupe rassembleuse
Mardi 21 janvier, mercredi 19 février et mardi 11 mars de 11h30 à 13h30

Papiers clairs pour se protéger
Lundi le 27 janvier à 13h30

Casse-grippe (préparation maison)
Mercredi 29 janvier à 13h30

Exploration créative
Lundi 3 février à 13h30

Initiation au yoga sur chaise
Mercredis 12 et 19 mars à 13h30

VIE ASSOCIATIVE

Réunion d'équipe élargie
Lundi 24 février de 10h à 12h

St-Côme en glace
Jeudi 6 février de 10h à 15h

Le bonhomme à lunettes
Prise immédiate des inscriptions en vue de la visite au printemps.

ACTIONS COLLECTIVES

Droit au logement - Documentaire
Mercredi le 5 février à 13h30

Fabrication de rubans blancs
Jeudi 23 janvier et mardi 18 février de 9h à 15h

Journée int. des droits des femmes
Jeudi le 6 mars de 18h à 21h

Action justice sociale
À Joliette, le jeudi le 20 février

Forêt nourricière Matha



Une saison bien occupée à la Forêt nourricière Matha, une forêt plantée par la collectivité, pour la collectivité au 320, rue Édouard. Une forêt nourricière demande beaucoup de soins dans les premières années qui suivent l'implantation, et le comité citoyen s'est de nouveau activé sur le terrain cet été.

À la fin mai, nous avons planté une cinquantaine de nouveaux végétaux avec l'aide des élèves de l'école Bernèche. Plusieurs groupes de différents niveaux se sont relayés sur le site avec entrain et enthousiasme. Les élèves se sont de nouveau joints à nous pour une deuxième plantation en octobre.

Les mois de juin et juillet ont été un combat de tous les instants contre les adventices, mais l'arrivée de nouveaux bénévoles nous a redonné du cœur à l'ouvrage. Des bâches d'occultation ont été installées afin de contrôler le chiendent et de nous simplifier la tâche l'an prochain. On prend une longueur d'avance!

Nos efforts ont été récompensés par une première récolte de camerises et de cassis. Nous devons laisser aux plantes le temps de grandir avant que ce soit l'abondance, mais ces petits fruits nous rappellent déjà notre objectif : partager gratuitement les richesses de la nature avec les Mathalois, les Mathaloises et tous ceux qui le voudront bien.

En plus de l'arche à kiwis, des pergolas pour les vignes à raisins et des bac à boutures construits l'an dernier, vous remarquerez désormais l'ajout de panneaux d'interprétation et de tables à pique-nique. Vous êtes invités à profiter des lieux!



Vous avez envie d'en savoir plus ou de vous impliquer? Écrivez-nous sur Messenger ou à fn.matha@gmail.com; nous avons toujours besoin d'aide, sur le terrain ou au sein du comité. Nous prenons une pause pour l'hiver, et serons de retour frais et dispo en mars prochain. Il y aura certainement encore beaucoup à faire au printemps! Restez à l'affût de nos activités en vous abonnant à notre page Facebook : Forêt nourricière Matha. D'ici là, nous vous demandons d'éviter de passer sur le terrain en motoneige, pour ne pas abîmer les jeunes plants.

Un grand merci au CABCM et à la municipalité de Saint-Jean-de-Matha pour leur soutien.



Nous joindre:  60 rue Archambault, Saint-Jean-de-Matha — 450 886-9171 — www.coeurdesfemmes.org



Matières
Résiduelles
Matawinie



Légende

- Encombrants
- Récupération | Compost
- Déchets | Compost
- Déchets seulement

* La collecte prévue lors de ce jour pourrait être retardée.

CALENDRIER DES COLLECTES 2025



JANVIER	FÉVRIER	MARS
D L M M J V S 1 *2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
AVRIL	MAI	JUIN
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 *25 26 27 28 29 30 31